AVMOR
950 MICHELIN
LAVAL QC H7L 5C1

Fiche signalétique

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)	
Dangers pour la santé	3
Risques d'incendie	3
Réactivité	0
Protection personnelle	b

Nom commun / commercial	BAN-O Desodorisant Liquide	**TMD**	CLASSE 3
SIMDUT	B2, D1B, D2A, D2B	**NIP**	UN1170 ETHANOL EN SOLUTION
Code	2000	**GE**	III
Utilisation	Désodorisant liquide.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Ethanol	64-17-5	15 - 40	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 13700 mg/kg [Rat.].
Alcool isopropylique	67-63-0	10 - 30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3600 mg/kg [Souris.]. > 4720 mg/kg [Rat].
Methanol	67-56-1	3 - 7	ACGIH (Canada). TWA: 200 mg/m^H3^n STEL: 250 mg/m^H3^n CEIL: 200 mg/m^H3^n	ORALE (DL50): Aiguë: 6200 mg/kg [Rat]. 7300 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 15800 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 64000 ppm 4 heure(s) [Rat].
Ether de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle	34398-01-1	1 - 5	Non disponible.	Non disponible.

Section III. Premiers soins

Contact oculaire Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Contact cutané Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. En cas de contact accidentel avec les yeux, éviter toute exposition simultanée au soleil ou à d'autres sources de rayonnement ultraviolet susceptibles d'accroître la sensibilité des yeux.

Inhalation Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau.Consulter un médecin immédiatement.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide.	**Couleur**	Légèrement turbide à incolore.
pH (sol.1%/eau)	Non disponible	**Odeur**	Lime.
pH (concentré)	Non applicable	**Volatilité**	Non disponible.
Point d'ébullition	La plus basse valeur connue est 65°C (149°F) (Methyl Alcohol).	**Densité de vapeur**	Non disponible.
Gravité spécifique	0.9-091 (Eau = 1)	**Pression de vapeur**	La plus haute valeur connue est 12.9 kPa (97 mm Hg) (à 20°C) (Methyl Alcohol).
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est Inflammable.

Température d'auto-ignition La plus basse valeur connue est 385°C (725°F) (Methyl Alcohol).

Point d'éclair Coupe fermée: 24°C (75.2°F).

Produits de dégradation Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2).

Mode d'extinction Liquide inflammable, soluble ou dispersé dans l'eau. PETIT INCENDIE: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée. GROS INCENDIE: Utiliser une mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto-inflammation ou l'explosion.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité Le produit est stable.

Produits de décomp. Oxydes de carbone (CO, CO2).

Réactivité Réactif avec les agents comburants, les acides.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Ingestion. Contact cutané. Inhalation. Contact avec les yeux.
Toxicité pour les animaux	Toxicité orale aiguë (DL50): 6200 mg/kg (Rat) (Valeur calculée pour le mélange). Toxicité cutanée aiguë (DL50): > 5000 mg/kg (Lapin) (Alcool isopropylique). Toxicité aiguë du gaz (CL50): > 5000 ppm (Rat) (Alcool isopropylique). Toxicité aiguë de la vapeur (CL50): > 5000 ppm (Rat.) (Ethanol).
Effets aigus	Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé. Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.Ce produit est un irritant pour les yeux. Le contact de ce produit peut irriter la peau.
Effets chroniques	aucun ingredient du produit est classé cancérogène par le CIRC, le NTP et l'OSHA. La substance (éthanol) est toxique pour le système reproducteur

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus	Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.
Entreposage	Conserver à l'écart de la chaleur, l'écart de toute source d'ignition. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Une pièce réfrigérée serait préférable pour les matières ayant un point d'éclair inférieur à 37.8°C (100°F).
Précautions	Conserver à l'écart de la chaleur, de toute source d'ignition. NE PAS ingérer. Ne pas inhaler les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.
Déversement ou fuite	Éliminer toute source d'ignitation et bien aérer l'endroit. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage de l'espace contaminé à l'eau courante. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personel

Gants	Gants (résistants aux produits chimiques).
Respiratoire	Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
Yeux	Lunettes de sécurité.
Autres	Vêtement de protection complet, tablier en plastique, masque facial, bottes: sont recommandés en des circonstances exceptionelles telles que feu ou lors d'un déversement.
Contrôles d'ingénérie	Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires reglementaires le 23 mars 2009 Imprimé le 23 mars 2009

URGENCE :CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Legende

HMIS	Système d'Identification sur les matières dangereuses
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
TMD	Transport des Matières Dangereuses
NIP	Numéro d'Identification du Produit
GE	Groupe d'Emballage